



S'implanter en République tchèque 2022

mazars

Mazars en République Tchèque

Mazars en République Tchèque, propose des solutions complexes et des conseils financiers “sur-mesure“ aux petites, moyennes et grandes sociétés ou multinationales, ainsi qu’aux personnes individuelles. Grâce à une gamme complète et flexible de services, Mazars peut vous accompagner dans les domaines de la comptabilité, de la fiscalité et du conseil, que vous soyez autoentrepreneur ou cadre dirigeant, pour tout type de sociétés et de taille d’entreprises.

Fondée en Europe en 1945, Mazars est une entreprise internationale, intégrée et indépendante, spécialisée en audit, comptabilité, conseil, fiscalité et services juridiques. Opérant dans plus de 90 pays et territoires et s’appuyant sur l’expertise de 44 000 professionnels pour assister les grands groupes internationaux, les pme, les investisseurs privés et les organismes publics à chaque étape de leur développement.



250
professionnels



9
associés



12.6 M EUR
de chiffre d’affaires



1
bureau à Prague



La République Tchèque en quelques chiffres

Fuseau horaire:

zone Europe centrale; GMT+1
en hiver et GMT+2 en été ;
soit le même fuseau horaire
que la France

Taille:

78 871 Km²

Population:

10.7 million d'habitants (2020)

Langue:

Le tchèque

Membre de l'Union Européenne depuis:

1. 5. 2004

Capitale:

Prague, 1.3 million
d'habitants

Autres villes majeures:

Brno, Ostrava, Plzen,
Liberec, Olomouc ...

Devise:

La couronne tchèque – CZK

Taux de change (au 3.01.2022):

EUR/CZK = 24.82

USD/CZK = 21.86

Taux de chômage (12.2021):

3,5 %

Salaire mensuel moyen (01.2022):

38 911 CZK CZK (soit 1 568 EUR)

Salaire mensuel médian (au T3 2021):

pour les hommes, 34 461 CZK (1 388 EUR)

pour les femmes, 30 036 CZK (1 210 EUR)



Sommaire:

05	Établissement d'une entité
06	Restrictions étrangères aux entreprises
06	Incitations aux investissements
07	Fiscalité
12	Permis de travail et visas
13	Audit et comptabilité

Le contenu de ce document est uniquement fourni à titre indicatif. Mazars décline toute responsabilité quant au contenu de ces informations ainsi que l'utilisation qui pourrait en être faite. Propriété de Mazars – Tous droits réservés (janvier 2022).

Établissement d'une entité

Les personnes physiques et morales ainsi que les entités juridiques peuvent exercer une activité commerciale en République Tchèque sous l'une des formes juridiques suivantes.

Généralement, il n'y a pas de limitation quant au niveau de participation étrangère dans une entité juridique tchèque. Les étrangers / sociétés étrangères peuvent établir des joint-ventures et des filiales en propriété exclusive en République Tchèque.

Les différents types de sociétés sont une société par actions, une société à responsabilité limitée, une société en commandite ou encore un partenariat illimité.

Les sociétés anonymes et les sociétés à responsabilité limitée sont les types d'entité les plus couramment utilisés à des fins commerciales; ces deux formes juridiques doivent remplir des conditions minimales en termes de fonds propres.

Une société par actions peut être constituée par une ou plusieurs personnes morales ou physiques. Le capital minimum requis est de 2 millions de CZK ou de 80 000 EUR.

Une société à responsabilité limitée peut être constituée par une ou plusieurs personnes morales ou physiques. La contribution minimale au capital social d'une société à responsabilité limitée est de 1 CZK.

La limitation du «chaînage» des sociétés unipersonnelles a été annulée depuis le 1^{er} janvier 2014 (le chaînage des sociétés unipersonnelles est une situation dans laquelle une société à responsabilité limitée avec un actionnaire unique est le seul fondateur ou l'actionnaire unique d'une autre société à responsabilité limitée).

Outre les entreprises, des activités commerciales peuvent être menées par le biais d'autres formes juridiques: une coopérative, une succursale, une société en commandite, une société européenne (Societas Europaea) et un Groupement Européen d'Intérêt Economique. Une association peut également faire des affaires, mais seulement dans le cadre de son activité secondaire.

Des affaires commerciales peuvent également être menées en République Tchèque directement par une

entité étrangère. L'entité étrangère peut enregistrer une succursale (branche d'une personne morale) qui ne constitue pas une entité juridique distincte et, par conséquent, toute action de la succursale est considérée comme une action de l'entité qui enregistre la succursale. Une succursale enregistrée peut généralement entreprendre la même activité commerciale qu'une entité juridique tchèque.

L'autorisation d'une entité étrangère pour exercer des activités commerciales en République Tchèque prend effet à la date à laquelle cette entité ou sa succursale est inscrite au Registre du Commerce et correspond à la portée des activités commerciales d'une telle entité ou succursale inscrite au Registre du Commerce. Les entreprises, les coopératives ainsi que les succursales et les entreprises étrangères non membres de l'UE ou non membres de l'EEE sont tenus d'être inscrites au Registre du Commerce.

Avant d'être inscrite au Registre du Commerce, une entité juridique tchèque ou une succursale d'une entité étrangère doit suivre certaines procédures, notamment **l'obtention d'une licence commerciale ou autre autorisation d'exercer, la nomination de ses représentants statutaires ainsi que le remplissage des conditions minimales en termes de fonds propres** (si applicable).

Une autorisation spéciale peut être nécessaire pour mener des activités dans certains domaines qui ne sont pas régis par le régime général des licences commerciales. Les industries qui sont assujetties à la réglementation par une législation spéciale comprennent notamment certains services financiers (banques, courtiers en valeurs mobilières, compagnies d'assurance, fonds d'investissement, sociétés d'investissement / fonds communs de placement et fonds de pension), les télécommunications, les services publics, les produits pharmaceutiques, la radiodiffusion, l'industrie du jeu ainsi que la médiation professionnelle (recrutement, recherche de cadres dirigeants, etc.).

Restrictions étrangères aux entreprises

La République tchèque n'applique aucune restriction aux entrepreneurs basés dans l'UE. Généralement, les investisseurs étrangers apprécient la République Tchèque particulièrement pour sa situation centrale unique en Europe, ses infrastructures, sa stabilité économique et sa main-d'œuvre flexible.

La législation tchèque, les traités de protection des investissements et le traité instituant la Communauté Européenne (par rapport aux États membres de l'UE) garantissent le droit de rapatrier les bénéfices à l'étranger.

Des accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements ont été signés avec un large éventail de pays (une liste des accords bilatéraux est disponible sur www.mfcr.cz).

Incitations aux investissements

Le système d'incitation à l'investissement est intégré dans le système juridique tchèque. La Loi sur les incitations à l'investissement (loi n° 72/2000 Coll.) a fait l'objet de discussions avec la Commission Européenne et est conforme à la réglementation européenne sur les aides d'État.

Les entreprises établies en République Tchèque peuvent également obtenir un soutien financier de la part de fonds structurels de l'UE.

Pour plus d'information, consultez le site www.czechinvest.org ou nous contacter.

Avantages en vertu de la loi sur les incitations aux investissements

Des incitations à l'investissement sont possibles pour les industries manufacturières, les centres technologiques, les centres de services de soutien aux entreprises et fabricants de produits médicaux spéciaux.

Les entités tchèques peuvent recevoir:

- un dispositif d'allégement fiscal (impôt sur les sociétés) pendant 10 périodes imposables
- un soutien financier pour les nouveaux emplois créés au sein d'une sélection de régions.

- un soutien financier pour la formation des employés au sein d'une sélection de régions.
- un soutien financier à l'investissement stratégique (production de dispositifs médicaux, aides à la protection etc.) au sein d'une sélection de régions.
- transfert de terrain incluant des infrastructures techniques à un prix réduit
- exonération de taxe foncière pendant 5 ans dans certaines zones industrielles

La limite maximale de l'aide octroyée par l'Etat au titre de la loi sur les incitations à l'investissement pourrait atteindre jusqu'à 40% du montant total d'investissement pour les grandes entreprises, 50% pour les entreprises moyennes et 60% pour les petites entreprises, aussi en fonction du lieu d'investissement.

Cette aide est en effet généralement octroyée pour les régions hors de Prague.

Fiscalité

Trois taux de TVA sont appliqués en République Tchèque: le taux standard de TVA (21%) et deux taux de TVA réduits (15% et 10%).

En 2022, le taux de TVA standard est de 21 %, tandis que les taux réduits sont de 15 % (applicable par exemple, aux denrées alimentaires, aux boissons non alcoolisées, à certains produits médicaux/sanitaires, ainsi qu'à la collecte et au recyclage des déchets municipaux) et de 10 % (applicable par exemple, aux produits alimentaires pour enfants, certains produits pharmaceutiques, certains livres, journaux, magazines, partitions de musique, aliments pour personnes intolérantes au gluten, transports

en commun, chauffage et refroidissement, hébergement, restauration y compris le service de boissons non alcoolisées ou bière en fût, livres électroniques et livres audio, distribution d'eau, assainissement ; cordonnier, de vêtements et de produits textiles, réparation de vélos ; coiffeur et barbier ; garde d'enfants à domicile, personnes âgées, malades et handicapées ; services de nettoyage et de lavage; événements sportifs et culturels).

Taux d'imposition des sociétés

Statutaire (%)	Surtax	Local	Effectif (%)	Impôt des succursales (%)
19	-	-	19	19

Les succursales/branches sont imposées aux mêmes taux que les sociétés domestiques.

Utilisation des déficits fiscaux

Les déficits fiscaux peuvent être reportés pendant les 5 exercices suivants.

Depuis 2020, il est également possible de reporter en arrière les déficits fiscaux réalisés une année

sur les 2 exercices précédents (« Carry back »). Le montant maximal pouvant être reporté de la sorte est limité à 30 millions CZK (environ 1,2 million EUR).

L'intégration fiscale n'est pas possible.

Retenues à la source sur les dividendes : 0% /15% /35%

Les dividendes versés aux résidents et aux non-résidents sont soumis à une retenue à la source de 15%, à moins que le taux ne soit réduit en vertu d'une convention fiscale applicable. Un taux spécial de 35% est applicable aux résidents des États qui ne sont pas membres de l'UE ou avec lesquels la République tchèque n'a pas conclu une convention de double imposition ou un contrat d'échange d'informations fiscales.

En vertu de la directive «mère-filiale» de l'UE, les dividendes versés par une société tchèque à une société mère (au sens de la directive) situés dans d'autres États membres de l'UE sont exonérés de la retenue à la source si la société mère détient au moins 10% de la société distributrice pendant une période ininterrompue d'au moins 12 mois. Depuis 2009, l'exonération s'applique aux dividendes versés aux sociétés mères de l'Islande, de la Norvège et de la Suisse. En outre, les dividendes sont exonérés s'ils sont versés à une société mère qui :

- Est un résident fiscal d'un pays tiers avec lequel la République tchèque a conclu une convention fiscale;
- A une forme juridique spécifique;
- Est en adéquation avec les conditions d'exemption prévues par la directive mère-filiale de l'UE; et
- Est assujettie à une taxe sur le pays d'origine similaire à l'impôt sur le revenu tchèque à un taux d'au moins 12%.
- L'exonération des dividendes ne s'applique pas si la filiale ou la société mère :
- Est exonéré de l'impôt sur les sociétés ou d'un impôt similaire;
- Peut choisir une exonération ou une concession similaire de l'impôt sur les sociétés ou d'une taxe similaire;
- Est assujetti à l'impôt sur les sociétés ou à une taxe similaire de 0%.

Retenues à la source sur les redevances et intérêts : 0% /15% /35%

Une retenue à la source de 15% est imposée sur les intérêts et la redevance versée aux non-résidents à moins que le taux ne soit réduit en vertu d'une convention fiscale applicable ou que le paiement soit effectué à une société associée admissible en vertu de la Directive sur les intérêts et les redevances de l'UE. Si des conditions spéciales sont remplies en vertu de la Directive sur les intérêts et les redevances de l'Union européenne, le contribuable

peut demander une exemption. L'exemption n'est pas automatique. La décision spéciale rendue par les autorités fiscales sur la base de la demande écrite est nécessaire. Un taux spécial de 35% est applicable aux résidents des États qui ne sont pas des résidents de l'impôt de l'UE ou avec lesquels la République tchèque n'a pas conclu un traité de double imposition ou un traité d'échange de renseignements fiscaux.

Prix de transfert

L'autorité fiscale tchèque se concentre actuellement sur les audits des prix de transfert et ce sujet est actuellement inclus dans chaque audit fiscal des grands contribuables. Au cours de la vérification fiscale, les contribuables doivent prouver que les prix sont appliqués à distance, ce qui est habituellement fait par une documentation de prix de transfert adéquate. Bien qu'il ne soit pas spécifiquement exigé par la législation fiscale, il est prévu dans la pratique de démontrer la conformité. La documentation sur les prix de transfert devrait être conforme au décret

D-334 du ministère tchèque des Finances qui reflète les recommandations de l'OCDE et de l'UE.

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, les autorités fiscales tchèques veillent à ce que la méthodologie des prix de transfert prenne correctement en compte tous les coûts ou pertes pertinents causés par la pandémie, ainsi que tout soutien financier potentiel accordé par le gouvernement.



Taux d'imposition des particuliers

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, l'assiette de l'impôt est désormais calculée comme le revenu brut de l'emploi (alors que jusqu'à fin 2020, celle-ci était augmentée des cotisations tchèques à la sécurité sociale et d'assurance maladie versées par l'employeur).

Dans le cas des travailleurs indépendants, l'assiette fiscale est calculée comme le montant du revenu diminué des dépenses réelles ou forfaitaires.

Les dépenses forfaitaires représentent de 30% à 80% du revenu selon le type d'activité (jusqu'à une certaine limite pour chaque catégorie de revenus)

En 2022, le taux d'imposition progressif suivant est appliqué sur la base d'imposition personnelle, qui se compose de cinq bases d'imposition partielles (salaire, revenu de travailleur indépendant, plus-value en capital, revenus de location, autres revenus):

Taux d'impôt (%)	Base taxable
15	jusqu'à 48 fois le salaire moyen (c'est-à-dire jusqu'à 1 867 728 CZK, soit 155 644 CZK par mois)
23	plus de 48 fois le salaire moyen

En 2021, le régime d'imposition forfaitaire a été introduit pour les contribuables indépendants. Le montant de l'impôt forfaitaire équivaut à 5 994 CZK par mois pour l'année 2022 et comprend un système d'avance sur l'impôt des personnes physiques, de la sécurité sociale et de l'assurance maladie.

Cotisations à la sécurité sociale et à l'assurance maladie

Les taux appliqués au revenu brut d'emploi sont les suivants (en %) :

	Sécurité sociale (%)	Assurance maladie (%)	Total (%)
Patrons	24.8	9	33.8
Employés	6.5	4.5	11
Total	31.3	13.5	43.8

Les taux applicables aux travailleurs autonomes sont les suivants (en %) :

	Sécurité sociale (%)	Assurance maladie (%)	Total (%)
Travailleurs autonomes	29.2	13.5	42.7

Pour les travailleurs indépendants, les taux sont appliqués à la base d'évaluation qui est généralement calculée à 50% de la base d'imposition, c'est-à-dire le revenu diminué par les dépenses.

Les cotisations de sécurité sociale ne sont pas payées sur le revenu excédant la base d'évaluation maximale. En 2022, la base d'évaluation maximale s'élève à 1 867 728 CZK.



Règles anti-évasion fiscale

La directive européenne anti-évasion fiscale (ATAD) a été transposée en droit fiscal tchèque :

- Limitation des dépenses de financement en limitant la déductibilité fiscale sur des coûts d'emprunt excessifs (seuil de 80 millions CZK ou 30% de l'EBITDA)
- Règle de contrôle des entités étrangères (CFC). Sous certaines conditions particulières, les revenus de cette société étrangère sont attachés à l'assiette fiscale de la société contrôlante tchèque
- Imposition de sortie (Exit tax - la relocalisation d'actifs hors du territoire et sans changement de propriété est soumise à une taxation en République tchèque)
- Règles de non-concordance hybrides (cette règle neutralise les effets d'accords et de dispositifs hybrides)

La directive DAC6 (directive du Conseil de l'UE 2018/822/EU) a été transposée dans la législation tchèque dans la loi n° 164/2013 Coll., pour la coopération internationale des administrations fiscales. Cette législation implique une obligation de déclaration et de rapport obligatoire pour certains accords transfrontaliers.



Permis de travail et visas

Visas :

Les citoyens de l'UE en possession d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité valide n'ont pas besoin d'un visa pour entrer en République tchèque et y rester. Si toutefois leur séjour dépasse trente jours consécutifs, ils doivent s'inscrire auprès de la police tchèque des étrangers. Les ressortissants de pays non membres de l'UE peuvent être contraints

de faire une demande de visa avant d'entrer en République tchèque et, même s'il n'existe pas d'obligation de visa pour visiter la République tchèque à des fins touristiques stipulée pour les ressortissants d'un pays non membre de l'UE / EEE Pays, dans la plupart des cas, ils doivent avoir le visa approprié pour pouvoir y travailler.

Permis de travail :

Les ressortissants de l'UE et de l'EEE n'ont pas besoin d'un permis de travail pour travailler en République tchèque.

Les citoyens britanniques arrivés pour travailler en République tchèque après le 31 décembre 2020 sont soumis aux conditions qui s'appliquent aux citoyens non-UE / EEE.

Les ressortissants de pays hors UE/EEE doivent généralement obtenir un permis de travail (avec certaines exemptions telles que pour un conjoint d'un citoyen UE / EEE, un titulaire d'un Master d'une université tchèque, etc.). Néanmoins, l'employeur tchèque a un devoir de déclaration envers le Bureau du travail tchèque concernant l'emploi des étrangers ayant le droit de travailler sans permis de travail. Ce rapport doit être déposé au plus tard à la date

du début de l'emploi. Concernant l'embauche par des employeurs tchèques, le permis de travail a été remplacé par une «carte d'employé» et une «Blue Card» - une double autorisation combinant le permis de travail et le permis de séjour dans un seul et même document. Alors que la carte d'employé est un permis standard pouvant être obtenu par tous les employés, la Blue Card a été conçue pour les employés hautement qualifiés qui prétendent à un certain niveau de salaire. La législation tchèque a aussi instauré un autre type d'autorisation, une «carte de transfert inter-entreprises», destinée aux employés et aux cadres mandatés par leurs employeurs étrangers pour exercer une activité dans une entreprise tchèque appartenant au même groupe.

Permis de résidence :

Les citoyens de l'UE / EEE doivent s'inscrire à la police des étrangers si leur séjour en République tchèque dépasse trente jours consécutifs. Aussi, ils peuvent demander une confirmation de résidence pour un citoyen UE / EEE, qui est valide pour une période plus longue.

Les citoyens britanniques qui ont commencé à résider en République tchèque après le 31 décembre 2020 sont soumis aux conditions qui s'appliquent aux citoyens non-UE / EEE.

Dès le début de leur séjour en République tchèque, les ressortissants de pays non membres de l'UE / EEE doivent disposer d'un visa de résident de courte durée (jusqu'à 90 jours de séjour) ou de longue durée (jusqu'à six mois de séjour) selon le motif

de leur séjour. Celui-ci est délivré par une ambassade tchèque dans leur pays de résidence ou, dans certains cas, par n'importe quelle ambassade tchèque. Le visa de résidence de longue durée peut par la suite être prolongé et transformé en une carte d'employé émise par le ministère tchèque de l'Intérieur ou une carte double combinant le permis de travail et le visa de séjour comme cité plus haut.

Audit et comptabilité

Le domaine de la comptabilité est régi en République tchèque par la Loi no. 563/1991 Coll., sur la comptabilité, qui spécifie également les entités assujetties à un audit légal obligatoire.

La Loi sur la comptabilité est complétée par les règlements suivants :

- Décret d'application de la loi sur la comptabilité pour les entrepreneurs utilisant la comptabilité en double entrée
- Décret sur l'application de la loi sur la comptabilité des banques
- Décret sur l'application de la loi sur la comptabilité des compagnies d'assurance
- Décret sur l'application de la loi sur la comptabilité des sociétés d'assurance maladie
- Normes comptables tchèques

L'obligation de tenir les comptes en conformité avec la législation tchèque en matière de comptabilité s'applique aux **unités comptables**, comme les entités juridiques ayant leur siège social en République Tchèque, les entités étrangères lorsqu'elles exercent des activités en République Tchèque ou exercent une autre activité selon une législation spécifique, les organisations ou association établies, ou

encore des personnes physiques - entrepreneurs spécifiés dans la loi, fonds fiduciaires et autres fonds d'investissement.

Les entités détenant des titres négociés sur un marché réglementé au sein de l'Union européenne doivent utiliser les Normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne (IFRS) pour la comptabilité et la préparation des états financiers au lieu des règles comptables tchèques. Les entités de consolidation et leurs filiales peuvent volontairement utiliser les IFRS pour la comptabilité et la préparation de leurs états financiers individuels et consolidés.

La modification de la Loi comptable entrée en vigueur le 1er janvier 2016 introduit une nouvelle répartition des unités comptables en unités comptables micro, petites, moyennes et grandes. Cette division a une incidence sur les différentes obligations lors du maintien de la comptabilité, de la préparation des états financiers ou de la publication de l'information financière.

Catégorie de l'unité comptable	Critère à remplir	Total des actifs en K CZK	Chiffre d'affaires net annuel in K CZK	Nombre moyen d'employés au cours de la période comptable
Micro	À la date de clôture, si ne dépasse pas au moins deux des limites spécifiées	9 000	18 000	10
Petite	S'il ne s'agit pas d'une micro-unité comptable et qu'à date de clôture, il n'y a pas dépassement d'au moins deux des limites spécifiées	100 000	200 000	50
Moyenne	S'il ne s'agit pas d'une micro ou petite unité comptable, et qu'à date de clôture, il n'y a pas dépassement d'au moins deux des limites spécifiées	500 000	1 000 000	250
Grande	À la date de clôture, si dépassement d'au moins deux des limites spécifiées	500 000	1 000 000	250

Une entité d'intérêt public, entre autres, est toujours considérée comme une grande unité comptable. Une entité d'intérêt public est considérée comme une entité comptable avec son siège en République tchèque, qui est un émetteur de titres admis au commerce sur le marché réglementé européen, une banque ou une coopérative d'épargne et de crédit, une compagnie d'assurance ou de réassurance, une société de retraite ou une compagnie d'assurance maladie.

La loi définit également les catégories de Groupes d'unités comptables :

Catégorie du Groupe d'unités comptables	Critère à remplir	Total des actifs en K CZK	Chiffre d'affaires net annuel in K CZK	Nombre moyen d'employés au cours de la période comptable
Petit	À la date de clôture, si ne dépasse pas au moins deux des limites spécifiées sur une base consolidée	100 000	200 000	50
Moyen	S'il ne s'agit pas d'un petit Groupe d'unités comptables et qu'à date de clôture, il n'y a pas dépassement d'au moins deux des limites spécifiées	500 000	1 000 000	250
Grand	À la date de clôture, si dépassement d'au moins deux des limites spécifiées	500 000	1 000 000	250

Les états financiers en vertu de la réglementation comptable tchèque sont établis à la date de clôture de l'exercice, qui peut être aligné sur le calendrier civil ou non, et se composent :

- d'un bilan,
- d'un compte de résultat,
- des notes (annexes), expliquant et complétant les informations contenues dans le bilan et le compte de résultat,
- Les entités moyennes et grandes doivent également inclure un état des flux de trésorerie et un état des variations des capitaux propres.

Les unités comptables qui sont tenues de faire vérifier leurs comptes par un auditeur (voir plus bas) doivent également préparer un **rapport annuel**.

Les états financiers et le rapport annuel doivent être publiés au **Registre du Commerce**. Les unités comptables doivent archiver les états financiers et les rapports annuels pendant au moins dix ans et d'autres documents comptables pendant cinq ans. La documentation relative à la paie doit être archivée jusqu'à une période de trente ans.

Les entités suivantes doivent avoir leurs états financiers (réguliers ou extraordinaires) vérifiés par un auditeur indépendant qui doit être nommé lors de l'Assemblée Générale:

- les grandes unités comptables (à l'exception de certaines unités comptables qui ne sont pas des entités d'intérêt public);
- les unités comptables moyennes,
- les petites unités comptables qui sont des sociétés par actions ou des fonds en fiducie et qui dépassent l'un des critères suivants à la date de clôture de l'exercice ainsi qu'à la clôture de l'exercice immédiatement précédent.:
 - Actif net totalisant 40 000 000 CZK,
 - Un chiffre d'affaires net annuel total de 80 000 000 CZK,
 - Une moyenne de 50 employés au cours de la période comptable,

d) d'autres petites unités comptables, si au moins deux des critères susmentionnés ont été dépassés ou au moins atteints à la date de clôture d'exercice ainsi qu'à la clôture de l'exercice immédiatement précédent.

La profession d'audit en République Tchèque est régie par la loi sur les commissaires aux comptes et tous les commissaires aux comptes doivent être certifiés et enregistrés par la chambre des comptes de la République Tchèque. Le **Conseil de surveillance publique de l'audit** est l'institution indépendante qui supervise la Chambre des comptes de la République Tchèque et les activités des auditeurs.

La vérification des comptes est effectuée conformément aux **Normes internationales d'audit (ISA)** et aux directives d'application émanant de la Chambre des comptes.



Mazars s.r.o.

Pobřežní 3

International Business Center

186 00 Praha 8

Tel. +420 224 835 730



Nicolas Candy

Outsourcing Leading Partner

Tel. +420 224 835 730

Mob.: +420 602 691 731

nicolas.candy@mazars.cz



Vendula Pešková

Outsourcing Partner

Tel. +420 224 835 730

Mob.: +420 721 438 771

vendula.peskova@mazars.cz



Guillaume Bosc

French Desk Leader

Tel. +420 224 835 730

Mob.: +420 775 416 250

guillaume.bosc@mazars.cz

www.mazars.cz

www.mazars.com

mazars